

Plaidoyer pour la

Reconstruction de la Chapelle historique du Bon-Pasteur

dévastée par un incendie le 25 mai 2023



Photographie : Christinne Muschi

Projet de Politique de développement culturel de Montréal 2025-2030
Service de la culture, Ville de Montréal

Point de vue présenté par Marc Lambert, citoyen,
résident de l'arrondissement Ville-Marie
Novembre 2024

Mesdames, Messieurs, je vous remercie d'avoir offert ce droit de parole aux citoyens, dans le cadre des orientations de la Politique de développement culturel de Montréal sur cinq ans.

Je m'appelle Marc Lambert et j'habite l'arrondissement Ville-Marie.

Je voulais livrer un témoignage sur l'avenir de la Chapelle historique du Bon-Pasteur, un fleuron du patrimoine architectural et musical, dévasté par les flammes le 25 mai 2023.

L'édifice se trouve sur la rue Sherbrooke, entre Saint-Laurent et Saint-Denis, à quelques pas de l'ancien collège du Mont Saint-Louis, autre monument de la même époque, où je réside avec mon conjoint.

Nous étions des habitués, attachés à cet endroit unique. Et nous avons été ébranlés par l'incendie, dont nous avons été des témoins directs, comme voisins.

Depuis, nous avons vu les équipes techniques s'affairer pour stabiliser les lieux, ce qui est rassurant. L'enveloppe extérieure a été sauvée, une toiture provisoire a été installée, mais les intérieurs sont à restaurer de fond en comble.

Ce qui nous préoccupe, c'est que rien n'est fait depuis quelques mois.

Après avoir consulté le projet de politique de développement culturel, je suis déconcerté de voir que la reconstruction de la Chapelle n'y est jamais mentionnée. Pourtant, ce triste événement a marqué les citoyens et les musiciens. Le chantier devrait assurément apparaître comme prioritaire.

Afin de vous inviter à intégrer la réfection de la Chapelle dans la nouvelle politique, je voulais décrire les atouts qu'offre ce lieu, pour la Ville, le public et les musiciens, et parler de son avenir. J'ai retenu quatre thèmes pour guider mon exposé.

1. D'abord, la Chapelle est l'un des fleurons du milieu musical montréalais. 2. Ensuite, c'est un havre apprécié par le public. 3. Aussi, ce lieu apporte des atouts indéniables pour les musiciens d'aujourd'hui et de demain. 4. Enfin, pour rebâtir l'avenir, il s'agit de viser une reconstruction dans les cinq ans, et un mandat bonifié, pour élargir le rayonnement.

I. UN DES FLEURONS DE MONTRÉAL

La Chapelle est l'un des fleurons de la Ville, par son patrimoine architectural remarquable, où domine la pierre grise de Montréal. L'harmonie du bâtiment est indéniable, et vient témoigner d'une histoire à protéger.

L'édifice offrait une acoustique hors pair pour la musique de chambre, en raison de la taille et des proportions de la salle, ce qui en faisait aussi un lieu privilégié pour réaliser des enregistrements.

On y trouvait un espace d'exposition attenant, pour la présentation de sculptures et d'œuvres en arts visuels, ce qui faisait naître des interactions fructueuses entre arts et musique.

Il faut aussi savoir que la Chapelle a entre les mains deux instruments notables, un rare clavecin Kirkman du 18^e siècle, et un piano Fazioli, sauvés après l'incendie, qui ont pu être remis en état.

La Chapelle figure parmi les atouts de notre réseau musical, comme outil de rayonnement de Montréal, une cité qui protège la culture, le patrimoine et la musique.

II. UN HAVRE APPRÉCIÉ PAR LE PUBLIC

J'en arrive à mon deuxième thème, pour souligner que la Chapelle est un havre apprécié par les citoyens.

L'équipe de la programmation déploie depuis 35 ans des efforts pour défendre l'accès à la musique pour toutes et tous. C'est une ressource appréciée, grâce à la politique d'accessibilité.

Les concerts sont gratuits, et la programmation aborde aussi bien la musique classique que les œuvres contemporaines, sans barrière financière.

Après le sinistre, la direction a réussi à assurer une continuité de programmation, dans des lieux provisoires, et le public a suivi.

Je voudrais souligner la pluralité des univers présentés. On y écoute aussi bien des quatuors que des solistes. Violon, piano, trompette, chant, de la musique ancienne à la musique contemporaine, tout le répertoire est abordé.

Parmi les gestes porteurs d'espoir, mais moins connus, j'évoquerais l'initiation à la musique pour des publics défavorisés et vulnérables. Dans ces lieux chargés d'histoire, la musicienne et journaliste Catherine Perrin a animé des séances d'accueil et joué du clavecin pour des groupes d'immigrants en francisation.

La Chapelle a tendu la main à des publics fragiles, comme les clients de l'organisme Les Impatients. Les Impatients proposent des ateliers d'art gratuits à des personnes touchées

par des problématiques de santé mentale, et la salle d'exposition de la Chapelle a pu accueillir certaines œuvres.

Ce sont des actions interdisciplinaires axées sur la compassion, qui méritent d'être soulignées.

III. DES ATOUS POUR LES MUSICIENS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

En troisième lieu, je voulais souligner que le lieu apporte des atouts aux musiciens d'aujourd'hui et de demain. Je pense au corps professoral et aux étudiantes et étudiants. C'est un tremplin pour les jeunes, et on y voit des collaborations inédites entre les facultés de musique de McGill et de l'Université de Montréal. La Chapelle est devenue un espace de synergie entre les communautés musicales.

Comme Montréal dispose d'une infrastructure d'enseignement d'envergure, avec ses facultés de musique et son conservatoire, elle forme des jeunes. Et pour accueillir la génération montante, la Ville offre aussi une scène où ils font leurs premières armes.

C'est un des mandats clés à protéger pour assurer le renouvellement des talents.

Comme les concerts sont présentés gratuitement, un espace de liberté s'ouvre à la programmation. L'endroit peut recevoir des artistes de la relève, qui ne seraient pas accueillis dans une salle à vocation commerciale.

Par un juste retour des choses, ces jeunes, une fois établis, se souviendront toute leur vie de leurs débuts. Par exemple, Yannick Nézet-Séguin, chef d'orchestre réputé, a fait ses premières armes à la Chapelle.

C'est aussi le cas de la contralto Marie Nicole Lemieux, qui a chanté toute jeune sur cette scène, puis a été sollicitée par une carrière internationale.

Autre exemple, Bruce Liu, pianiste virtuose qui a remporté le concours Chopin en 2021, a d'abord présenté son programme à la Chapelle.

Le retentissement pour Montréal est indéniable.

Au fil des ans, l'équipe a tissé des liens avec des ensembles et orchestres, et a noué des relations de confiance avec des artistes réputés.

Montréal, qui s'impose comme métropole de la musique, a des salles où se produisent les grands noms de la scène internationale. En complément, il est utile d'avoir un lieu de diffusion qui accueille des musiciens d'ici, aussi bien les espoirs de demain que les talents confirmés.

Du côté des jeunes, la Chapelle offre une structure de transition, pour pouvoir monter sur scène dans un contexte bienveillant. Le lieu reçoit de nouveaux ensembles en résidence, qui ont accès à une salle pour répéter et apprivoiser les réalités du métier.

C'est aussi un espace d'accueil pour des concours de musique prestigieux, comme le Prix d'Europe de l'Académie de musique du Québec.

C'est donc une pépinière de talent, un lieu de démarrage des carrières.

Et pour le corps professoral, c'est un espace où se produire en liberté, afin de redevenir musicien, musicienne, le temps d'un concert, au-delà des responsabilités d'enseignement et de mentorat.

Bref, la Chapelle est une force vive à protéger.

IV. UN AVENIR À REBÂTIR

J'arrive à mon quatrième et dernier point, la vision d'un avenir à rebâtir.

Il serait désolant de laisser l'édifice à l'abandon et il faut des actions concrètes pour avancer.

C'est un chantier d'envergure.

Pour espérer un aboutissement d'ici 2030, et il est temps d'établir un plan d'action quinquennal afin de redonner leur vitalité à ces lieux uniques.

Comme tout est à repenser, on pourrait en profiter pour récupérer certains espaces adjacents à l'intérieur de l'édifice. Il serait possible de réaménager la configuration pour bonifier l'offre et étoffer les services.

Par exemple, on pourrait développer les interventions auprès des jeunes et de certains publics vulnérables. L'accueil et la sensibilisation de publics nouveaux, dans une optique de rayonnement, sont à envisager.

J'ai donc voulu lancer un plaidoyer pour vous inviter à proposer un échéancier pour la réouverture, afin d'éviter que ce monument reste barricadé et silencieux.

D'où ma question de conclusion : Peut-on compter sur votre soutien, Mesdames et Messieurs, pour reconstruire la Chapelle et passer à des gestes concrets?

Je vous remercie de m'avoir écouté et je suis là pour accueillir vos commentaires et questions.